



31380

**Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 12 décembre 2016, 20 h.**

Présents : Marie-Thérèse LACOURT, Alexandre BELTRAMINI, Yves ALVAREZ, Jean-François OLIVE, Marie-Thérèse WHEELER, Jean-Baptiste LAURENT, Fabian GIZA, Evann CALVETE, Pierre Franck CHEMACK, Claude CARLE, Jean-Marc DERY, Christine ANTONSANTI, Jean-Louis GRANITI.

Absent excusé : Richard Martin.

Mme La Maire, Marie –Thérèse Lacourt ouvre la séance par l'appel des membres du conseil (13 présents, absent excusé : Richard Martin, pas de procuration) puis procède à la lecture de l'ordre du jour. Désignation d'un secrétaire de séance : J.F. Olive

La séance débute par la lecture du compte rendu de la réunion du conseil précédent (3/12/2016) qui est adopté à l'unanimité.

7-1-2016 Délibération : Désignation de 2 délégués au Syndicat des Eaux Tarn et Girou.

Deux candidats, membres du conseil, se proposent : Claude Carle et Jean-Louis Graniti. Le conseil se prononce en faveur de cette proposition à l'unanimité des 13 présents.

7-2-2016 Délibération : Désignation de 2 délégués SDEHG commission territoriale Azas, St Jean l'Herm, Bessières.

Trois candidats, membres du conseil, se proposent : Claude Carle, Jean-Louis Graniti et Fabian Giza. Après quelques échanges Mr Giza bien qu'intéressé par le poste retire sa candidature. Le conseil se prononce en faveur de cette proposition à l'unanimité des 13 présents.

7-3-2016 Délibération : Désignation de 2 délégués SICTOM.

Madame le Maire rappelle qu'actuellement Mr Yves TOTTOLO siège au SICTOM. Deux candidats, membres du conseil, se proposent : Alexandre Beltramini et Jean-Louis Graniti. Le conseil se prononce en faveur des deux élus à l'unanimité des 13 présents.

7-4-2016 Délibération : Désignation de 1 délégué SITPA.

Un candidat, membre du conseil, se propose : Pierre Franck Chemack. Le conseil se prononce en faveur de cette proposition à l'unanimité des 13 présents.

7-5-2016 Délibération : Désignation de 1 correspondant défense

Un candidat, membre du conseil, se propose : Evann Calvete. Le conseil se prononce en faveur de cette proposition à l'unanimité des 13 présents.

7-6-2016 Délibération : Désignation de 1 correspondant sécurité routière.

Un candidat, membre du conseil, se propose : Jean-Louis Graniti. Le conseil se prononce en faveur de cette proposition à l'unanimité des 13 présents.

7-7-2016 Délibération : Désignation de 2 délégués SIVU du Collège de Montastruc.

Deux candidats, membres du conseil, se proposent : Jean-Marc Déry et Jean-François Olive. Le conseil se prononce en faveur de cette proposition à l'unanimité des 13 présents.

7-8-2016 Délibération : Concordante de la CLETC (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Un transfert de deux compétences (« Enseignement spécialisé et pratique de la musique » et « Aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ») doit être réalisé depuis les villes de Saint Sulpice et Lavaur en direction de la communauté des communes Tarn-Agout (CCTA). Bien que cela n'impacte pas le fonctionnement de notre propre commune au sein de la CCTA (en particulier sur l'attribution de compensation), ce transfert requiert l'accord du conseil municipal. Le conseil se prononce en faveur de cette proposition à l'unanimité des 13 présents.

7-9-2016 Délibération : Signature de la convention avec le Département pour la réhabilitation et la sécurisation de l'abreuvoir situé route de Roquesérière.

Cette convention doit permettre à la commune de réaliser les travaux (sous forme de chantier participatif avec financement du matériel par le budget communal) dans les emprises d'une route départementale et dans les règles de sécurité en vigueur.

Les travaux prévus consistent en :

- la création de fenêtres de trop plein aux extrémités de l'abreuvoir pour permettre l'évacuation des eaux pluviales,
- la pose de bordures de type T2 devant l'abreuvoir avec bordures plongeantes et peintes en blanc aux extrémités.

Le conseil se prononce en faveur de l'avant-projet et de la signature de cette convention à l'unanimité des 13 présents.

7-10-2016 Délibération : Travaux de l'école : choix final des entreprises

Cette délibération fait suite aux délibérations 6-3-2016 et 6-4-2016 en faveur de la reprise du dossier des travaux consistants à créer, à l'école, des sanitaires aux normes, à améliorer et agrandir le préau existant, à créer une salle d'activité de 60 m² pour, entre autres, les activités périscolaires et un auvent protégé dans l'alignement de la salle.

Les réponses initiales aux appels d'offre par les entreprises, suivies d'une phase de négociation sur la qualité et le prix, ont été analysées par l'architecte en charge du dossier. Cela a permis de dégager un premier choix pour un certain nombre de lots selon les critères pondérés définis dans le marché et l'article 5 du règlement de consultation, qui a été présenté aux nouveaux élus le vendredi 9 Décembre.

Il reste donc à fixer les choix optionnels suivants, concernant la salle d'activité.

- Alternative 1 : murs recouverts de toile de verre ou simplement peints

La toile de verre est jugée préférable pour des raisons de protection des murs. Cela entraîne un surcout de l'ordre de 500 euros, jugé acceptable. Cette option est retenue.

- Alternative 2 : carrelage ou sol souple
Le sol souple est jugé préférable pour des raisons évidentes (protection lors de chutes, isolation acoustique, possibilité de faire des activités au sol, etc.). Cela entraîne un surcout de l'ordre de 1835 euros jugé acceptable au regard des avantages. Cette option est retenue.
- Alternative 3 : chauffage radial électrique ou climatisation réversible
Un chauffage radial présente des désagréments notables : plus cher en terme de fonctionnement, difficulté de réguler la température facilement, perte de place le long des murs, etc.). L'option climatisation entraîne un surcout de l'ordre de 3320 euros jugé acceptable au regard des avantages. Cette option est retenue.
- Alternative 4 : menuiseries PVC ou menuiseries en aluminium
Une menuiserie aluminium est moins sensible à la casse et à l'usure. Cette option entraîne un surcout de l'ordre de 2000 euros jugé acceptable au regard des avantages. Cette option est retenue.

Le tableau suivant regroupe les entreprises choisies a priori pour chacun des lots de l'appel d'offre.

Lot	Entreprise	HT	TTC	TVA (20%)	Options
Gros œuvre	Gobbato	89 221,21 €	107065,45	17 844,24 €	
Charpentes	Gobbato	19 591,98 €	23 510,38 €	3 918,40 €	
Menuiserie Alu	Antras	16 174,00 €	19 408,80 €	3 234,80 €	Alu
Plâtrerie	Montagne	16 582,48 €	19 898,98 €	3 316,50 €	Cloisons
Carrelage	SP Carrelage	5 935,52 €	7 122,62 €	1 187,10 €	
Sol Souple	Ronco	5 835,00 €	7 002,00 €	1 167,00 €	Sol souple
Peinture	Lacombe	3 416,46 €	4 099,75 €	683,29 €	Toile de verre
Plomberie	Moynet	12 401,00 €	14 881,20 €	2 480,20 €	Clim
Electricité	E 6 TEM	11 862,50 €	14 235,00 €	2 372,50 €	sans Radial
Sous-Total du projet		181 020,15 €	217 223,81 €	36 204,03 €	
Frais architecte		13000	15600	2600	
bureau SPS.....		9400	11280	1880	
Chemin (fournitures ?)		7600	9120	1520	
TOTAL projet		211020,15€	253224,18	42204,03 €	

Le conseil se prononce en faveur de ces choix à l'unanimité des 13 présents. Il faut noter le cout légèrement inférieur des travaux à l'estimation initiale de 189490,82 euros HT. La suite de la procédure prévoit d'avertir dans un premier temps les entreprises non retenues et de leur possibilité de recours. A l'échéance du délai les entreprises retenues seront prévenues et la suite de la procédure pourra s'enclencher.

Madame le Maire rappelle que les subventions étant en pourcentage du montant des travaux, elles devraient donc être légèrement inférieures au montant annoncé.

Désignation des élus en charge du suivi de PEDT

Le PEDT (Projet Educatif Territorial) est un dispositif mis en place pour encadrer, organiser et évaluer les activités périscolaires. Le suivi et l'amélioration de ce dispositif sera réalisé par les membres de la

175 Rue de la Mairie, Le Communal 31380 AZAS Tél : 05.61.84.42.07 Fax : 05.61.84.50.36

email : azas.mairie@wanadoo.fr - Site : <http://www.mairie-azas.fr>

commission à l'enfance : Jean-François Olive (responsable), Maité Wheeler, Jean-Baptiste Laurent et Claude Carle (pour les aspects se rapportant à la gestion des personnels).

Questions diverses

La question de l'acquisition d'un défibrillateur par la commune est discutée ainsi que les conditions de sa mise à disposition au public. Il est argumenté que cet achat sera probablement envisagé sur le budget 2017.

Le repas de vendredi 16 entre les personnels municipaux et les membres du conseil sera servi par un traiteur commandité par Yves Alvarez.

Prochain Conseil

La date du prochain conseil n'est pas fixée.

La séance est levée à 22h30 heures.

Mme Marie-Thérèse LACOURT	M. Richard MARTIN A donné procuration à Mme Marie-Thérèse LACOURT	M. Alexandre BELTRAMINI	M. Yves ALVAREZ	M. Jean-François OLIVE
Mme Marie-Thérèse WHEELER	M. Jean-Baptiste LAURENT	M. Claude CARLE Absent excusé	M. Fabian GIZA	M. Evann CALVETE
M. Pierre Franck CHEMACK	M. Jean-Marc DERY	Mme Christine ANTONSANTI	M. Jean-Louis GRANITI	